

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - VILLE
HEROUVILLE SAINT-CLAIR (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 21140327400353

POSTE COMPTABLE : HEROUVILLE SAINT CLAIR

M. 14

**Budget primitif
voté par fonction (3)**

BUDGET : OPERATIONS ECONOMIQUES (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, EPCL, syndicat mixte, etc...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Le choix du vote par fonction n'est ouvert qu'aux communes de 10 000 habitants et plus, groupements intercommunaux comprenant au moins une telle commune et à leurs établissements publics autres que les centres communaux et intercommunaux d'action sociale et les caisses des écoles (art. L. 2312-3 ; R. 5211-36 et R. 5211-14 du CGCT).

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats et restes à réaliser	5
C - Modalités de vote du budget	9

II - Présentation générale du budget

A1.1 - Vue d'ensemble - Sections	10
A1.2 - Vue d'ensemble - Fonctions	11
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	13
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	14
B1 - Balance générale du budget - Fonctionnement	15
B2 - Balance générale du budget - Investissement	16

III - Vote du budget

A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	18
A0 à A9 - Section de fonctionnement - Chapitres fonctionnels - Détail articles	20
A10 - Section de fonctionnement - Opérations non ventilées - Vue d'ensemble et détail articles	30
B - Section d'investissement - Vue d'ensemble	37
B0 à B9 - Section d'investissement - Chapitres fonctionnels - Détail articles	39
B10 - Section d'investissement - Opérations non ventilées - Vue d'ensemble et détail articles	49

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par nature	56
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	96
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	97
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	101
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	102
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	103
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	105
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	106
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	107
A4 - Etat des provisions	108
A5 - Etalement des provisions	109
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	110
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	111
A7.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (1)	113
A7.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (1)	114
A8 - Etat des charges transférées	115
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	116

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	117
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	118
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	119
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	120
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	121
B1.6 - Etat des engagements reçus	122
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (2)	123
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	124
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	125
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	126

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	127
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	129
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	130
C3.2 - Liste des établissements publics créés	131
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	132
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	133

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	134

(1) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(2) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	C

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par fonction :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement ».
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE – SECTIONS	A1.1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E	1 698 000,00	1 698 000,00
		+	+

R	E	0,00	0,00
P	O		
R	T	(si déficit)	(si excédent)
S	S	0,00	0,00
		=	=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 698 000,00	1 698 000,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	828 000,00	828 000,00
		+	+

R	E	0,00	0,00
P	O		
R	T	(si solde négatif)	(si solde positif)
S	S	0,00	0,00
		=	=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	828 000,00	828 000,00
---	-------------------	-------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 526 000,00	2 526 000,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE – FONCTIONS	A1.2

SECTION	POUR MÉMOIRE BUDGET PRÉCÉDENT (1)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE	NON VENTILE	0 SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
	1 180 000,00	828 000,00	828 000,00	730 000,00	0,00	0,00
90 Opérations d'équipement	448 000,00	98 000,00	98 000,00		0,00	0,00
91 Opérations non ventilées (910 à 914)	732 000,00	730 000,00	730 000,00	730 000,00		
915/916/917 OP. P/C/ DE TIERS	0,00	0,00	0,00	0,00		
918 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES						
	1 180 000,00	828 000,00	828 000,00	801 500,00	0,00	0,00
90 Opérations d'équipement	38 000,00	26 500,00	26 500,00		0,00	0,00
91 Opérations non ventilées (910 à 914)	697 000,00	680 100,00	680 100,00	680 100,00		
915/916/917 OP. P/C/ DE TIERS	0,00	0,00	0,00	0,00		
919 Virement de la section de fonctionnement	95 000,00	121 400,00	121 400,00	121 400,00		
95 Produits des cessions d'immobilisations	350 000,00	0,00	0,00	0,00		
Solde (b-a)	0,00	0,00	0,00	71 500,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	POUR MÉMOIRE BUDGET PRÉCÉDENT (1)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE	NON VENTILE	0 SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES
DEPENSES						
	1 715 000,00	1 698 000,00	1 698 000,00	893 900,00	0,00	0,00
92 Services individualisés	809 000,00	804 100,00	804 100,00		0,00	0,00
93 Services communs non ventilés (931 à 935)	811 000,00	772 500,00	772 500,00	772 500,00		
936 Frais de fonction des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00		
938 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00		
939 Virement à la section d'investissement	95 000,00	121 400,00	121 400,00	121 400,00		
RECETTES						
	1 715 000,00	1 698 000,00	1 698 000,00	23 000,00	0,00	0,00
92 Services individualisés	1 711 750,00	1 675 000,00	1 675 000,00		0,00	0,00
93 Services communs non ventilés	3 250,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00		
Solde (d - c)	0,00	0,00	0,00	-870 900,00	0,00	0,00

(1) Cf. Modalités de vote I-C.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE – FONCTIONS (suite)

									II
									A1.2
2	3	4	5	6	7	8	9		
ENSEIGNEMENT FORMATION	CULTURE	SPORT ET JEUNESSE	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	FAMILLE	LOGEMENT	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS ENVIRONNEMENT	ACTION ECONO- MIQUE		
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 000,00	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 000,00	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 500,00	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 500,00	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-71 500,00	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	804 100,00	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	804 100,00	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 675 000,00	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 675 000,00	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	870 900,00	

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES		A2

OPERATIONS REELLES (1)

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT	CHAPITRES	MONTANT
920 à 929 Charges ventilées	804 100,00	920 à 929 - Produits ventilés	1 675 000,00
931 Opérations financières (charges)	92 400,00	931 Opérations financières (produits)	23 000,00
932 Dotations & participations non affectées	0,00	932 Dotations & participations non affectées	0,00
933 Impôts et taxes non affectées	0,00	933 Impôts et taxes non affectées	0,00
936 Frais de fonction des groupes d'élus	0,00		
938 Dépenses imprévues	0,00		
TOTAL	896 500,00	TOTAL	1 698 000,00

(1) Y compris les opérations mixtes (rattachements de fin d'exercice, variation des stocks).

OPERATIONS D'ORDRE

934 Transferts entre sections	680 100,00	934 Transferts entre sections	0,00
935 Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	935 Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
939 Virement à la section d'investissement	121 400,00		

DEPENSES :	1 698 000,00	RECETTES :	1 698 000,00
-------------------	---------------------	-------------------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS (2)

002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00
Restes à réaliser (total)	0,00	Restes à réaliser (total)	0,00
TOTAL	0,00	TOTAL	0,00

(2) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

DEPENSES	1 698 000,00	RECETTES	1 698 000,00
-----------------	---------------------	-----------------	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES		A3

OPERATIONS REELLES (1)

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT	CHAPITRES	MONTANT
900 à 909 Dépenses ventilées	98 000,00	900 à 909 Recettes ventilées	26 500,00
911 Dettes et autres opérations financières	730 000,00	911 Dettes et autres opérations financières	0,00
912 Dotat°, subv., participat° non affectées	0,00	912 Dotat°, subv., participat° non affectées	0,00
913 Taxes non affectées.	0,00	913 Taxes non affectées.	0,00
915 Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00	915 Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00
916 Opérat° invest. voirie communale	0,00	916 Opérat° invest. voirie communale	0,00
917 Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00	917 Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00
918 Dépenses imprévues	0,00	95 Produits des cessions d'immobilisations	0,00
TOTAL	828 000,00	TOTAL	26 500,00

(1) Y compris les opérations mixtes (rattachements de fin d'exercice, variation des stocks).

OPERATIONS D'ORDRE

910 Opérations patrimoniales	0,00	910 Opérations patrimoniales	0,00
914 Transferts entre sections	0,00	914 Transferts entre sections	680 100,00
		919 Virement de la section de fonctionnement	121 400,00

DEPENSES :	828 000,00	RECETTES :	828 000,00
-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS (2)

001 Solde exécution invest. reporté	0,00	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00
Restes à réaliser (total)	0,00	001 Solde exécution invest. reporté	0,00
TOTAL	0,00	Restes à réaliser (total)	0,00
		TOTAL	0,00

(2) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

DEPENSES	828 000,00	RECETTES	828 000,00
-----------------	-------------------	-----------------	-------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B1

1 – Dépenses

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	483 500,00		483 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	245 600,00		245 600,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	92 400,00	0,00	92 400,00
67	Charges exceptionnelles	75 000,00	0,00	75 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	680 100,00	680 100,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		121 400,00	121 400,00
Dépenses de fonctionnement – Total		896 500,00	801 500,00	1 698 000,00

2 – Recettes

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	310 000,00		310 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 365 000,00	0,00	1 365 000,00
76	Produits financiers	23 000,00	0,00	23 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 698 000,00	0,00	1 698 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	B2

1 – Dépenses

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	756 500,00	0,00	756 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	71 500,00	0,00	71 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		828 000,00	0,00	828 000,00

	Dépenses totales	Résultat reporté (après vote du CA)	TOTAL SECTION
Fonctionnement (voir page précédente)	A1 1 698 000,00	D002 0,00	1 698 000,00
Investissement	B1 828 000,00	D001 0,00	828 000,00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	B2

2 – Recettes

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	26 500,00	0,00	26 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		653 700,00	653 700,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		26 400,00	26 400,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		121 400,00	121 400,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		26 500,00	801 500,00	828 000,00

	Recettes totales	Résultat reporté (après vote du CA)	Affectation (après vote du CA)	TOTAL SECTION
Fonctionnement (voir page précédente)	A2 1 698 000,00	R002 0,00		1 698 000,00
Investissement	B2 828 000,00	R001 0,00	R1068 0,00	828 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A

1 – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	1 715 000,00	1 698 000,00	1 698 000,00
920	Services généraux admin. publiq. Locale	0,00	0,00	0,00
921	Sécurité et salubrité publiques	0,00	0,00	0,00
922	Enseignement - Formation	0,00	0,00	0,00
923	Culture	0,00	0,00	0,00
924	Sport et jeunesse	0,00	0,00	0,00
925	Interventions sociales et santé	0,00	0,00	0,00
926	Famille	0,00	0,00	0,00
927	Logement	0,00	0,00	0,00
928	Aménagt., services urbains, environnement	0,00	0,00	0,00
929	Action économique	809 000,00	804 100,00	804 100,00
931	Opérations financières	114 000,00	92 400,00	92 400,00
932	Dotations & participations non affectées	0,00	0,00	0,00
933	Impôts et taxes non affectées	0,00	0,00	0,00
934	<i>Transferts entre sections (5)</i>	<i>697 000,00</i>	<i>680 100,00</i>	<i>680 100,00</i>
935	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
936	Frais de fonction des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
938	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
939	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>95 000,00</i>	<i>121 400,00</i>	<i>121 400,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) A l'exclusion du virement à la section d'investissement.

RESTES A REALISER (DEPENSES) (6)	0,00
RESULTAT REPORTE (6) – DEFICIT	0,00
CUMUL	1 698 000,00

(6) A n'inscrire que si le CA a été voté après délibération du conseil municipal. En cas de reprise anticipée, ne reporter en recette que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de financement : cf. instruction M. 14.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A

2 – RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	RECETTES DE L'EXERCICE	1 715 000,00	1 698 000,00	1 698 000,00
920	Services généraux admin. publiq. Locale	0,00	0,00	0,00
921	Sécurité et salubrité publiques	0,00	0,00	0,00
922	Enseignement - Formation	0,00	0,00	0,00
923	Culture	0,00	0,00	0,00
924	Sport et jeunesse	0,00	0,00	0,00
925	Interventions sociales et santé	0,00	0,00	0,00
926	Famille	0,00	0,00	0,00
927	Logement	0,00	0,00	0,00
928	Aménagt., services urbains, environnement	0,00	0,00	0,00
929	Action économique	1 711 750,00	1 675 000,00	1 675 000,00
931	Opérations financières	3 250,00	23 000,00	23 000,00
932	Dotations & participations non affectées	0,00	0,00	0,00
933	Impôts et taxes non affectées	0,00	0,00	0,00
934	Transferts entre sections	0,00	0,00	0,00
935	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

RESTES A REALISER (RECETTES) (5)	0,00
RESULTAT REPORTE (5) – EXCEDENT	0,00
CUMUL	1 698 000,00

(5) A n'inscrire que si le CA a été voté après la délibération de l'assemblée délibérante. En cas de reprise anticipée, ne reporter en recette que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de financement : cf. instruction M. 14.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS		A9

DETAIL DU CHAPITRE 929 : Action économique

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	809 000,00	804 100,00	804 100,00
929-0	<u>Interventions économiques</u>	809 000,00	804 100,00	804 100,00
929-1	<u>Foires et marchés</u>	0,00	0,00	0,00
929-2	<u>Aides à l'agriculture et aux industries</u>	0,00	0,00	0,00
929-3	<u>Aides à l'énergie..indus..manufac.. BTP</u>	0,00	0,00	0,00
929-4	<u>Aides commerce.. services marchands</u>	0,00	0,00	0,00
929-5	<u>Aides au tourisme</u>	0,00	0,00	0,00
929-6	<u>Aides aux services publics</u>	0,00	0,00	0,00
929-7	<u>Plan de relance (crise sanitaire)</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	1 711 750,00	1 675 000,00	1 675 000,00
929-0	<u>Interventions économiques</u>	1 711 750,00	1 675 000,00	1 675 000,00
929-1	<u>Foires et marchés</u>	0,00	0,00	0,00
929-2	<u>Aides à l'agriculture et aux industries</u>	0,00	0,00	0,00
929-3	<u>Aides à l'énergie..indus..manufac.. BTP</u>	0,00	0,00	0,00
929-4	<u>Aides commerce.. services marchands</u>	0,00	0,00	0,00
929-5	<u>Aides au tourisme</u>	0,00	0,00	0,00
929-6	<u>Aides aux services publics</u>	0,00	0,00	0,00
929-7	<u>Plan de relance (crise sanitaire)</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES		A10

93 – Services communs non ventilés

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	906 000,00	893 900,00	893 900,00
931	Opérations financières	114 000,00	92 400,00	92 400,00
932	Dotations & participations non affectées	0,00	0,00	0,00
933	Impôts et taxes non affectées	0,00	0,00	0,00
934	<i>Transferts entre sections</i>	<i>697 000,00</i>	<i>680 100,00</i>	<i>680 100,00</i>
935	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
936	Frais de fonction des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
938	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
939	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>95 000,00</i>	<i>121 400,00</i>	<i>121 400,00</i>
	RECETTES DE L'EXERCICE	3 250,00	23 000,00	23 000,00
931	Opérations financières	3 250,00	23 000,00	23 000,00
932	Dotations & participations non affectées	0,00	0,00	0,00
933	Impôts et taxes non affectées	0,00	0,00	0,00
934	<i>Transferts entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
935	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES		A10-1

CHAPITRE 931 – Opérations financières

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	114 000,00	92 400,00	92 400,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	121 500,00	98 000,00	98 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 500,00	-5 600,00	-5 600,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	3 250,00	23 000,00	23 000,00
76812	Sortie empr. risque sans IRA capital.	3 250,00	23 000,00	23 000,00

Détail du calcul des ICNE

Pour information (5) :	66112	7622
Montant des ICNE de l'exercice	29 662,94	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	35 262,94	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 600,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif (idem pour le compte 7622).

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES		A10-4

CHAPITRE 934 – Transferts entre sections (A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (5) (7) (8) (Autofinancement)	697 000,00	680 100,00	680 100,00
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	670 600,00	653 700,00	653 700,00
6862	<i>Dot. amort. charges financ. à répartir</i>	26 400,00	26 400,00	26 400,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Egales aux recettes du chapitre 914 en investissement.

(6) Egales aux dépenses du chapitre 914 en investissement.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 pour les recettes, 675 et 676 pour les dépenses (cf chapitre 95 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 6815 et 7815 peuvent figurer dans le détail du chapitre 934 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

1 – DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	1 180 000,00	828 000,00	828 000,00
900	Services généraux administrat° publiques	0,00	0,00	0,00
901	Sécurité et salubrité publiques	0,00	0,00	0,00
902	Enseignement - Formation	0,00	0,00	0,00
903	Culture	0,00	0,00	0,00
904	Sport et jeunesse	0,00	0,00	0,00
905	Interventions sociales et santé	0,00	0,00	0,00
906	Famille	0,00	0,00	0,00
907	Logement	0,00	0,00	0,00
908	Aménagt et services urbains, environnement	0,00	0,00	0,00
909	Action économique	448 000,00	98 000,00	98 000,00
910	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
911	Dettes et autres opérations financières	732 000,00	730 000,00	730 000,00
912	Dotat°, subv., participat° non affectées	0,00	0,00	0,00
913	Taxes non affectées.	0,00	0,00	0,00
914	Transferts entre sections	0,00	0,00	0,00
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00	0,00	0,00
916	Opérat° invest. voirie communale	0,00	0,00	0,00
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00	0,00	0,00
918	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

RESTES A REALISER (DEPENSES) (5)	0,00
RESULTAT REPORTE (5) – DEFICIT	0,00
CUMUL	828 000,00

(5) A. n'inscrive que si le CA a été voté après délibération du conseil municipal. En cas de reprise anticipée ne reporter en recette que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de financement : cf. instruction M. 14.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

2 – RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	RECETTES DE L'EXERCICE	1 180 000,00	828 000,00	828 000,00
900	Services généraux administrat° publiques	0,00	0,00	0,00
901	Sécurité et salubrité publiques	0,00	0,00	0,00
902	Enseignement - Formation	0,00	0,00	0,00
903	Culture	0,00	0,00	0,00
904	Sport et jeunesse	0,00	0,00	0,00
905	Interventions sociales et santé	0,00	0,00	0,00
906	Famille	0,00	0,00	0,00
907	Logement	0,00	0,00	0,00
908	Aménagt et services urbains, environnement	0,00	0,00	0,00
909	Action économique	38 000,00	26 500,00	26 500,00
910	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
911	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00	0,00
912	Dotat°, subv., participat° non affectées	0,00	0,00	0,00
913	Taxes non affectées.	0,00	0,00	0,00
914	Transferts entre sections (5)	697 000,00	680 100,00	680 100,00
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00	0,00	0,00
916	Opérat° invest. voirie communale	0,00	0,00	0,00
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00	0,00	0,00
919	Virement de la section de fonctionnement	95 000,00	121 400,00	121 400,00
95	Produits des cessions d'immobilisations	350 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I.C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) A l'exclusion du virement de la section de fonctionnement et des recettes d'ordre de section à section des chapitres 915, 916 et 917.

RESTES A REALISER (RECETTES) (6)	0,00
RESULTAT REPORTE (6) – EXCEDENT	0,00
AFFECTATION EN RESERVES (1068) (6)	0,00
CUMUL	828 000,00

(6) A n'inscrire que si le CA a été voté après la délibération de l'assemblée délibérante. En cas de reprise anticipée, ne reporter en recette que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de financement - cf. instruction M. 14.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS		B9

DETAIL DU CHAPITRE 909 : Action économique

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	448 000,00	98 000,00	98 000,00
909-0	<u>Interventions économiques</u>	448 000,00	98 000,00	98 000,00
909-1	<u>Foires et marchés</u>	0,00	0,00	0,00
909-2	<u>Aides à l'agriculture et aux industries</u>	0,00	0,00	0,00
909-3	<u>Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP</u>	0,00	0,00	0,00
909-4	<u>Aides commerce, services marchands</u>	0,00	0,00	0,00
909-5	<u>Aides au tourisme</u>	0,00	0,00	0,00
909-6	<u>Aides aux services publics</u>	0,00	0,00	0,00
909-7	<u>Plan de relance (crise sanitaire)</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	38 000,00	26 500,00	26 500,00
909-0	<u>Interventions économiques</u>	38 000,00	26 500,00	26 500,00
909-1	<u>Foires et marchés</u>	0,00	0,00	0,00
909-2	<u>Aides à l'agriculture et aux industries</u>	0,00	0,00	0,00
909-3	<u>Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP</u>	0,00	0,00	0,00
909-4	<u>Aides commerce, services marchands</u>	0,00	0,00	0,00
909-5	<u>Aides au tourisme</u>	0,00	0,00	0,00
909-6	<u>Aides aux services publics</u>	0,00	0,00	0,00
909-7	<u>Plan de relance (crise sanitaire)</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES		B10

91 et 95 – Opérations non ventilées

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	732 000,00	730 000,00	730 000,00
910	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00
911	Dettes et autres opérations financières	732 000,00	730 000,00	730 000,00
912	Dotat°, subv., participat° non affectées	0,00	0,00	0,00
913	Taxes non affectées.	0,00	0,00	0,00
914	<i>Transferts entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00	0,00	0,00
916	Opérat° invest. voirie communale	0,00	0,00	0,00
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00	0,00	0,00
918	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	1 142 000,00	801 500,00	801 500,00
910	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00
911	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00	0,00
912	Dotat°, subv., participat° non affectées	0,00	0,00	0,00
913	Taxes non affectées.	0,00	0,00	0,00
914	<i>Transferts entre sections</i>	697 000,00	680 100,00	680 100,00
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00	0,00	0,00
916	Opérat° invest. voirie communale	0,00	0,00	0,00
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00	0,00	0,00
919	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	95 000,00	121 400,00	121 400,00
95	Produits des cessions d'immobilisations	350 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES		B10-0

CHAPITRE 910 – Opérations patrimoniales

(Intégrations et sorties d'actif – opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement)

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES		B10-1

CHAPITRE 911 – Dettes et autres opérations financières

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	732 000,00	730 000,00	730 000,00
1641	Emprunts en euros	732 000,00	730 000,00	730 000,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10-4

CHAPITRE 914 – Transferts entre sections

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (5)	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	RECETTES DE L'EXERCICE (6)	697 000,00	680 100,00	680 100,00
28031	<i>Frais d'études</i>	<i>1 400,00</i>	<i>1 400,00</i>	<i>1 400,00</i>
2804412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	<i>18 300,00</i>	<i>18 300,00</i>	<i>18 300,00</i>
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	<i>642 800,00</i>	<i>628 250,00</i>	<i>628 250,00</i>
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	<i>2 100,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	<i>1 800,00</i>	<i>1 800,00</i>	<i>1 800,00</i>
28184	<i>Mobilier</i>	<i>1 700,00</i>	<i>1 800,00</i>	<i>1 800,00</i>
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	<i>2 500,00</i>	<i>2 150,00</i>	<i>2 150,00</i>
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	<i>26 400,00</i>	<i>26 400,00</i>	<i>26 400,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Egales aux recettes du chapitre 934 en fonctionnement.

(6) Egales aux dépenses du chapitre 934 en fonctionnement.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B10-5
DEPENSES IMPREVUES – VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		

RECAPITULATION DES CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

Article	Libellé	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (1)	
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00
916	Opérat° invest. voirie communale	0,00
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (1)	
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00
916	Opérat° invest. voirie communale	0,00
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00

(1) Une ligne par opération. Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour le compte de tiers.

SECTION D'INVESTISSEMENT – Dépenses imprévues (918)

POUR MÉMOIRE BUDGET PRÉCÉDENT	0,00	PROPOSITIONS NOUVELLES	0,00	VOTE	0,00
--------------------------------------	------	-------------------------------	------	-------------	------

SECTION D'INVESTISSEMENT – Virements de la section de fonctionnement (919)

POUR MÉMOIRE BUDGET PRÉCÉDENT	95 000,00	PROPOSITIONS NOUVELLES	121 400,00	VOTE	121 400,00
--------------------------------------	-----------	-------------------------------	------------	-------------	------------

SECTION D'INVESTISSEMENT – Produits des cessions d'immobilisations (95)

POUR MÉMOIRE BUDGET PRÉCÉDENT	350 000,00	PROPOSITIONS NOUVELLES	0,00	VOTE	0,00
--------------------------------------	------------	-------------------------------	------	-------------	------

IV – ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE – VUE D'ENSEMBLE – SECTION DE FONCTIONNEMENT		
		A1

Comptes par nature	LIBELLE	920 Services généraux administrat° publig. I	921 Sécurité et salubrité publiques	922 Enseignement - Formation	923 Culture
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00

RESTES A REALISER (1)

DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPENSES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE CUMULE	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A n'inscrire que si le compte administratif a été voté par l'assemblée délibérante. En cas de reprise anticipée ne reporter en recette que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de fonctionnement : cf. instruction M. 14.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE – VUE D'ENSEMBLE – SECTION DE FONCTIONNEMENT

						IV
						A1
924	925	926	927	928	929	TOTAL
Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt. services urbains, environnemt	Action économique	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	804 100,00	804 100,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	483 500,00	483 500,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	245 600,00	245 600,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 675 000,00	1 675 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00	310 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 365 000,00	1 365 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	804 100,00	804 100,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 675 000,00	1 675 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	870 900,00	870 900,00

IV – ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		
		A1

PRESENTATION PAR NATURE – 929 – Action économique

Comptes par nature	LIBELLE	929-0 Interventions économiques	929-1 Foirs et marchés	929-2 Aides à l'agriculture et aux industries	929-3 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	929-4 Aides commerce, services marchands
	DEPENSES TOTALES	804 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	483 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	245 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES TOTALES	1 675 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	310 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 365 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1

PRESENTATION PAR NATURE – 929 – Action économique

929-5 Aides au tourisme	929-6 Aides aux services publics	929-7 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DE LA FONCTION 929
0,00	0,00	0,00	804 100,00
0,00	0,00	0,00	483 500,00
0,00	0,00	0,00	245 600,00
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	75 000,00
0,00	0,00	0,00	1 675 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	310 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	1 365 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00

		IV – ANNEXES			IV
		PRESENTATION CROISEE – VUE D'ENSEMBLE – SECTION D'INVESTISSEMENT			A1

Comptes par nature	LIBELLE	900 Services généraux administratifs publics	901 Sécurité et salubrité publiques	902 Enseignement - Formation	903 Culture
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

RESTES A REALISER (1)

DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPENSES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE CUMULE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectés à des équipements.

IV – ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		
A1		

PRESENTATION PAR NATURE – 909 – Action économique

Comptes par nature	LIBELLE	909-0 Interventions économiques	909-1 Foirs et marchés	909-2 Aides à l'agriculture et aux industries	909-3 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	909-4 Aides commerce, services marchands
	DEPENSES DE L'EXERCICE	98 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	71 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (1)	26 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 (2)	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 347 626,95									
1641 Emprunts en euros (total)					10 347 626,95									
382 - 1039597	Caisse des Dépôts et Consignations	06/12/2004	20/12/2004	01/01/2006	2 000 000,00	V	Livret A + 0,25%	2,500	2,500	EUR	A	X	O	A-1
390bis éco	Crédit Foncier		15/01/2013	15/01/2014	527 898,08	F	Taux fixe à 4,95%	4,950	5,019	EUR	A	C	O	A-1
391 - 101716310	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine		15/09/2007	15/12/2007	780 000,00	F	Taux fixe à 4,51%	4,510	4,510	EUR	T	C	O	A-1
396 Eco	Société de Financement Local		01/09/2008	01/11/2009	954 041,69	F	Taux fixe à 3,45%	3,450	3,507	EUR	A	X	O	F-6
397 + 410 Ream	Société de Financement Local		01/10/2016	01/10/2017	1 575 208,18	F	Taux fixe à 3,24%	3,240	3,294	EUR	A	C	O	A-1
403 Eco	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine		25/12/2011	15/03/2012	455 479,00	V	Moy Mens Euribor 3m + 0,80%	2,230	2,230	EUR	T	P	O	A-1
405 Eco	Crédit Foncier		30/10/2012	30/10/2013	250 000,00	F	Taux fixe à 4,57%	4,570	4,646	EUR	A	P	O	A-1
412 Op Eco 4981492	Caisse d'épargne de Normandie		02/11/2017	15/02/2018	180 000,00	F	Taux fixe à 1,42%	1,420	1,420	EUR	T	P	O	A-1
413 Op Eco 10001023928	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine		14/12/2018	15/03/2020	1 800 000,00	F	Taux fixe à 1,27%	1,270	1,270	EUR	A	C	O	A-1
414-5426921	Caisse d'épargne de Normandie		18/03/2019	15/04/2020	1 825 000,00	F	Taux fixe à 0,74%	0,740	0,740	EUR	A	P	O	A-1
416 OE	Caisse d'épargne de Normandie		05/03/2020	05/06/2020	0,00	F	Taux fixe à 0,68%	0,680	0,680	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					10 347 626,95								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Emprunts et dettes au 01/01/N						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 250 949,40					724 833,25	97 187,92	0,00	29 460,58
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 250 949,40					724 833,25	97 187,92	0,00	29 460,58
382 - 1039597	N	0,00	A-1	471 002,79	3,00	V	Livret A + 0,25%	0,750	116 434,25	3 532,52	0,00	2 651,88
390bis éco	N	0,00	A-1	226 242,03	5,04	F	Taux fixe à 4,95%	4,950	37 707,00	11 354,52	0,00	9 073,25
391 - 101716310	N	0,00	A-1	224 250,00	5,71	F	Taux fixe à 4,51%	4,510	39 000,00	9 454,10	0,00	348,12
396 Eco	N	0,00	A-1	442 785,01	7,84	F	Taux fixe à 4,40%	4,400	50 189,73	19 753,13	0,00	2 879,03
397 + 410 Ream	N	0,00	A-1	1 050 138,78	9,75	F	Taux fixe à 3,24%	3,240	105 013,88	34 497,06	0,00	7 740,57
403 Eco	N	0,00	A-1	156 475,80	4,96	V	Moy Mens Euribor 3m + 0,80%	0,210	31 128,02	384,13	0,00	22,46
405 Eco	N	0,00	A-1	115 662,98	5,83	F	Taux fixe à 4,57%	4,570	17 658,06	5 359,21	0,00	771,35
412 Op Eco 4981492	N	0,00	A-1	135 677,52	10,88	F	Taux fixe à 1,42%	1,420	11 478,88	1 865,68	0,00	220,45
413 Op Eco 10001023928	N	0,00	A-1	93 600,00	12,21	F	Taux fixe à 1,27%	1,270	7 200,00	1 188,72	0,00	868,68
414-5426921	N	0,00	A-1	1 225 614,49	3,29	F	Taux fixe à 0,74%	0,740	303 023,43	9 069,55	0,00	4 835,91
416 CE	N	0,00	A-1	109 500,00	18,19	F	Taux fixe à 0,68%	0,680	6 000,00	729,30	0,00	48,88
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 250 949,40					724 833,25	97 187,92	0,00	29 460,58

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (lunne)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 250 949,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Taux payé	Taux reçu (7)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Niveau de taux (6)	Niveau de taux	Index	Niveau de taux			
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1525.00 €	1996-12-16

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bâtiments	20	16/12/1996
L	Licences et Logiciels informatiques	2	16/12/1996
L	Mobilier	15	16/12/1996
L	Acq, agencements et aménagts	15	16/12/1996
L	Etudes (autres immo incorp.)	5	16/12/1996
L	Immobilisations de faible valeurs	1	16/12/1996
L	Immobilisations de faibles valeurs	1	16/12/1996
L	Matériel informatique et progiciel	3	16/12/1996
L	Charges à étaler	10	16/12/1996

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
impayés	0,00	01/12/2014	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		730 000,00	I 730 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		730 000,00	730 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	730 000,00	730 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
918	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	730 000,00	0,00	0,00	730 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		801 500,00	III 801 500,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		801 500,00	801 500,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 400,00	1 400,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	18 300,00	18 300,00
28132	Immeubles de rapport	628 250,00	628 250,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 800,00	1 800,00
28184	Mobilier	1 800,00	1 800,00
28188	Autres immo. corporelles	2 150,00	2 150,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	26 400,00	26 400,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
95	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
919	Virement de la sect° de fonctionnement	121 400,00	121 400,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	801 500,00	0,00	0,00	0,00	801 500,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	730 000,00
Ressources propres disponibles	IV	801 500,00
Solde	V = IV – II (6)	71 500,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint adm principal 2è cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif
 CUL.T : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :
 3-16 : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-17 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-18 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-19 : absence temporaire d'un employé
 3-20 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-21 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-22 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-23 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%.
 3-24 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-25 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 3-26 : article 36 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL DE VILLE (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
- 2	SHEMA	SHEMA	SEM	23 358,00
- 2	SEMMERET	SEMMERET	SEMMERET	11 404,00
- 2	CAEN LA MER	SPLA CAEN PRESQU'ILE	SPL	24 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
CAEN LA MER	01/01/2002	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT DU DAN			0,00
SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE LA REGION DE CAEN RESEAU			0,00
SYNDICAT D'ECLAIRAGE PUBLIC SDEC			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.